



Commune de BLEGNY

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **Monsieur Jean-Michel LEHANE**, rue de la Waide 1 à 4670 BLEGNY, introduite en vue d'obtenir un permis unique relatif à **la rénovation d'un atelier et la régularisation de l'exploitation d'une menuiserie** sur un bien sis **rue de la Station 103 A à 4670 BLEGNY**.

Lors de l'analyse relative au caractère complet et recevable de la demande, il a été procédé à l'examen des incidences probables du projet sur l'environnement.

Au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et des mesures prévues dans le projet, il ressort que les incidences environnementales y relatives ne doivent pas être considérées comme ayant un impact notable pour les motifs suivants :

La demande, dont le formulaire fait office de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, doit permettre d'identifier, de décrire et d'évaluer de manière appropriée les effets directs et indirects, à court et à moyen terme, de l'implantation et de la mise en œuvre du projet sur l'homme, la faune et la flore, le sol, l'eau, l'air, le climat et le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel ainsi que sur l'interaction entre ces facteurs.

Objet de la demande :

L'objet de la demande est l'exploitation d'une menuiserie située en zone d'habitat à caractère rural et la rénovation de ses façades.

L'établissement est situé à 4670 BLEGNY, rue de la Station 103 A – Cadastre BLEGNY, Division 1, Section B, n° 556 M 2.

Le bien est soumis à l'application du plan de secteur de LIEGE approuvé par A.E.R.W. du 26/11/1987 en zone d'habitat à caractère rural linéaire (50 m à partir du bord de la voirie), le reste en zone agricole.

Il se situe en zone d'épuration collective au PASH.

Incidences environnementales

Les principaux impacts environnementaux du projet sont liés :

- aux rejets atmosphériques liés au travail (poussières) ;*
- aux risques de nuisances sonores.*

Au vu des mesures prises par l'exploitant ou prévues dans son projet, l'ensemble de ces incidences ne doit pas être considéré comme ayant un impact notable.

Le projet engendre des nuisances pouvant être qualifiées de nulles ou mineures pour les autres compartiments de l'environnement.

L'établissement est ouvert tous les jours en semaine de 8h00 à 17h00.

D'autre part, il n'y a pas lieu de craindre d'effets cumulatifs avec des projets voisins de même nature.

Enfin, le projet n'entre pas dans le cadre de la convention d'Espoo.

La notice d'évaluation des incidences, les plans et les autres documents constitutifs du dossier synthétisent suffisamment les principaux paramètres écologiques du projet sur l'environnement. La population intéressée recevra dès lors l'information qu'elle est en droit d'attendre et l'autorité appelée à statuer est suffisamment éclairée sur les incidences possibles du projet sur l'environnement.

Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de BLEGNY, rue Troisfontaines 11 à 4670 BLEGNY (tél. :04/377.89.63 - 04/345.97.34-36-38) à partir du 28 juin 2023.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
23 juin 2023	28 juin 2023	Administration communale Service de l'Urbanisme 11, rue Troisfontaines, BLEGNY 12 juillet 2023 à 14h00	Administration communale Service de l'Urbanisme 11, rue Troisfontaines, BLEGNY urbanisme@blegny.be

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée, en application des articles D.29-7 à D.29-19 et R41-6 du livre Ier du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du mardi au jeudi de 13h00 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 16h30 à 19h00 (ou jusqu'à 20h00 uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'urbanisme, téléphone : 04/345.97.34-36-38 ou 04/377.89.63 ou par mail : urbanisme@blegny.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Si votre bien a été mis en location, nous vous demandons de bien vouloir informer vos locataires éventuels de l'organisation de la présente enquête publique.

BLEGNY, le 20 juin 2023

Le Bourgmestre